

Bulletin d'engagement (à remplir en lettres capitales)
« La Pierre – Jacques en Barétous »
ARAMITS - Samedi 31 juillet 2010 départ à 08H30

NOM Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Province Pays

Date de naissance Sexe. - M - F

Tél Portable

E-mail

Cocher l'épreuve désirée

-La Soudet-Pierre St Martin 67 km (1410m) -L'Issaux 121 km (2700m) -La Pierre-Jacques 161 km (4100m)

LICENCIE avec mention certificat médical : Joindre photocopie de la licence en cours de validité (recto-verso)

- FFC - UCI - FF Triathlon -FSGT -UFOLEP - FCE

- AUTRE (uniquement si mention d'un certificat médical)

Licence n° Club

NON LICENCIE et FFCT: - (joindre un certificat médical (original) avec mention de « **non-contre-indication au cyclisme de compétition** » validité de moins de 6 mois)

Il est rappelé que le port du casque rigide est obligatoire

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom Prénom.....

Adresse

Tél Portable

Tarifs réservés aux clubs (Vélo, VTT ou Triathlon): Pour 5 participants et + d'un même club l'inscription sera de 20€ par participant. Les inscriptions regroupées doivent être déposées ou envoyées à l'Office de Tourisme d'Arette avant le 14 juillet 2010. Joindre la copie de chaque licence ainsi que le certificat médical avec mention de « **non-contre-indication au cyclisme de compétition** » si nécessaire.

Licencié - 25 €

Licencié - 30 € le matin de l'épreuve

Non-licencié - 28 €

Non-licencié - 33 € le matin de l'épreuve

Groupe 5 et + même club - 20 € Club

Droits d'inscription: Repas, ravitaillements, douches compris.

Repas accompagnateur(s) 10€ : Ticket à prendre sur place. Pas de réservation

Règlement : Chèque bancaire ou postal Espèces

L'engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'un remboursement.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve, déclare m'y conformer et m'engage à respecter le code de la route durant son déroulement.

*Signature obligatoire
(Avec mention lu et approuvé)*

Fait à Le/...../ 2010